

**Session Plénière du 17 décembre 2020**

**RAPPORT N° 20.04.06 – Rapport carte de la formation professionnelle  
initiale sous statut scolaire**

**Intervention de Nadine BOISGERAULT**

Monsieur le Président, chers collègues,

Le système de formation professionnelle initiale ne doit plus être déconnecté des besoins de l'emploi. L'évolution la carte de formation professionnelle doit s'adapter sur une démarche interactive entre l'offre de formation et les besoins des territoires, assurer un lien étroit entre les objectifs académiques et régionaux et les attentes exprimées par les entreprises. Un problème toujours d'actualité : de nombreux patrons ne parviennent pas à recruter alors que de nombreux jeunes ne trouvent pas d'emploi même après une formation.

Certains métiers offrent des postes en pleine mutation, tandis que d'autres sont en perte de vitesse. Le tertiaire représente  $\frac{3}{4}$  des emplois, ces métiers de service qui requiert du personnel humain non interchangeable avec des machines, les métiers du sanitaire et social, nous y reviendrons.

Et s'il est légitime de répondre à la demande des élèves et de leur famille qui souhaitent une formation qui correspondent à leur projet professionnel et à leur souhait, il est tout aussi responsable de rediriger parfois les motivations des élèves en tenant compte de l'évolution des métiers.

Je rappelle aussi le triste constat d'une enquête Timss réalisée en mai 2019 auprès d'élèves de CM1 et de 4<sup>ème</sup> confirmant la place inquiétante de la France en dessous des moyennes internationales de pays comparables, et dernière dans l'union européenne. La France peine à tirer ses meilleurs élèves vers le haut, les méthodes d'apprentissage de base diffèrent d'une année sur l'autre d'un établissement à l'autre pour les matières primaires comme le français, les mathématiques et les sciences.

Le rôle de la carte de formation ne prendra toute sa dimension et son sens que lorsque les élèves et les demandeurs de formation soient convenablement informés sur les métiers, les perspectives de carrières offertes ainsi que les offres d'emploi existantes en priorité sur notre territoire. En ne perdant pas de vue la conjoncture de crise actuelle qui ne pointe pas encore sa fin.

Partant de ces constats, si la nouvelle formation en BTS Gestion Protection de la Nature tient tout son sens au lycée horticole de la Mouillère (Loiret), déjà spécialisé en la matière, - on peut s'interroger sur l'ouverture d'une mention complémentaire « technicien des services de l'énergie climatique » au lycée Val de Cher de Saint-Aignan, tant elle est conditionnée à l'engagement d'entreprises à accueillir des stagiaires... !

La région est donc à l'initiative de nouvelles formations, mais, les perspectives d'accueil et d'emplois proposés par les branches professionnelles, les OPCO et les entreprises sont-elles suffisamment étudiées ? En l'absence de partenariat entre les Lycées et les Entreprises, 9 mois avant le début d'une formation, comment pouvons-nous être sûrs que les jeunes que nous formerons pourrons trouver rapidement un emploi dans la région ?

Nous pouvons évoquer les métiers du numérique, où les besoins vont être croissants avec le développement du télétravail et le déploiement du Très Haut Débit.

La Région a augmenté le quota des étudiants en écoles sanitaire et sociale, certes, mais la pénurie s'est accentuée cette année et s'est soldée par de nombreuses démissions de soignants. Que ce soit dans l'accompagnement à domicile ou en structure médico-sociale, les besoins seront prépondérants dans les années à venir en dépit du déficit d'attractivité et de valorisation de ces métiers sacrifiés sur l'autel de la rentabilité.

Concernant le BTS diététique également essentiel pour la santé des Français, contraints aux « *fast food* » suite à la fermeture des restaurants traditionnels et interdits d'activité sportives.

Nous continuerons bien sûr à être vigilants.

Je vous remercie.